

## RAPPORT D'ÉVALUATION – MASTER

### **Université Bordeaux Montaigne**

Bilan du champ de formations Arts, Culture  
et création

---

### **CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**

#### **VAGUE B**

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 01/03/2021

Rapport publié le 15/11/2021



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Martine Vila, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Arts, cultures et création* et les fiches d'évaluation des formations de deuxième cycle qui le composent.

- *Master Art*
- *Master Design*

## Présentation

Le champ *Arts, culture et création*, de l'université Bordeaux Montaigne recouvre cinq mentions dédiées aux domaines des arts : *Art, Arts de la scène et du spectacle vivant, Cinéma et audiovisuel, Design, Musicologie*.

Les mentions *Arts de la scène et du spectacle vivant, Cinéma et audiovisuel, Musicologie*, n'ont pas été soumises à évaluation. Les observations qui suivent concernent donc au premier chef les formations dédiées aux arts plastiques, à la création artistique et au *design*, accordant une large place au numérique.

Le master *Arts* propose une double articulation professionnalisante en deux années, via le parcours *Arts plastiques*, préparant aux concours, et deux autres voies spécifiques en graphisme et en design, prisées dans les industries culturelles, le parcours *Illustration*, dédié aux métiers du dessin d'illustration et le parcours *Artistes intervenants pratiques artistiques et actions sociales (AIPASS)*, destiné à la mise en relation et l'application des arts, quel que soit leur genre, avec le champ social. Le master *Design*, quant à lui, propose un parcours de spécialisation lié aux outils et aux conceptions du *design* propre aux industries créatives (audiovisuel, jeux vidéo, métiers du numérique). Les deux mentions sont rattachées à l'Unité de formation et de recherche (UFR) Humanités.

## Avis global

### Potentiel d'affichage stratégique des formations du champ Art, culture et création

L'offre du champ *Art, culture et création*, présentée par l'université Bordeaux Montaigne, comprend des formations dans les domaines artistiques traditionnels (*Arts, Arts de la scène et du spectacle vivant, Musicologie, Cinéma et audiovisuel*) et une très contemporaine (*Design*). Pour ce qui concerne les deux mentions soumises à évaluation, on peut noter que si la mention *Arts*, consacrée à la préparation aux concours dans les domaines des arts plastiques attendue dans un tel champ, peut paraître relativement conventionnelle, il faut noter l'existence en son sein d'un parcours *Illustration*, unique à l'échelle nationale ; la mention *Design* vise un secteur innovant des industries culturelles, en pleine croissance. La dimension professionnalisante s'avère prépondérante dans ce champ, dont les formations correspondent, notamment pour la mention *Design*, aux réalités fluctuantes du marché de l'emploi. Leur affichage artistique et résolument ancré dans le design contribue à leur lisibilité dans le paysage national (six autres formations publiques à cette échelle), lisibilité qui nécessite néanmoins d'être nuancée en l'absence de données relatives à la situation concurrentielle avec l'enseignement supérieur privé, significative dans ce domaine. Telle quelle, l'offre de formation du champ n'en paraît pas moins complète et dynamique. Elle est néanmoins vouée à disparaître sous cette forme puisque l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) a décidé de structurer son offre de formation au niveau des composantes, ici la composante Humanités, renonçant à une structuration par champs qui n'a pas fait la preuve de son efficacité. On notera toutefois que le champ *Arts, culture, création*, était le seul champ à être qualifié de « pôle d'excellence » dans la précédente offre de formation 2016-2021.

### La pertinence et la cohérence propres à l'ensemble

Faute de dépôt de l'ensemble des mentions du champ *Art, culture et création*, il est délicat de porter un jugement global.

Les deux mentions soumises à évaluation répondent aux attentes des industries culturelles, secteurs en mutation. Pour autant, si l'offre est clairement attractive en matière d'affichage, et notamment dans son approche par compétences, elle se heurte à un déséquilibre apparent dans l'organisation pédagogique et l'articulation entre formation à la recherche et professionnalisation. La structuration des différents semestres en témoigne, de même que la répartition entre cours magistraux et travaux dirigés ou encore l'absence de *continuum* master-doctorat.

### La capacité de coordination et/ou de mutualisation à l'intérieur des formations

Les formations ne font pas la preuve d'une offre pensée par passerelles, alors que l'UFR Humanités compte des mentions qui le permettraient, voire le justifieraient, comme par exemple la mention *Histoire de l'art*. Toutefois, la réorientation de certains étudiants en situation d'abandon de la mention *Design* vers le master *Arts* est rendue possible grâce à une mutualisation de certains enseignements.

Le champ peine à expliciter la formalisation des collaborations affichées auprès d'organismes externes (institutions culturelles, entreprises du Bassin aquitain ou institutions étrangères telles que l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles, l'Université Diego Portales à Santiago du Chili) mais des liens existent et ils sont nombreux.

## Analyse détaillée

### Finalité des formations

Les deux mentions déposées par l'UBM pour le champ *Arts, culture et création* de l'Université Bordeaux Montaigne énoncent des objectifs d'insertion professionnelle immédiate. Pour chaque mention, les parcours visent une spécialisation qui prépare à des métiers rattachés à un domaine d'activité artistique ou du design et les enseignements dispensés sont cohérents avec les objectifs visés. Toutefois, la mention *Arts* offre trois parcours certes très différenciés mais parfois présentés comme des mentions, ce qui suscite une confusion entre mention et parcours et nuit à la lisibilité du master.

### Synthèse du positionnement des formations dans l'environnement recherche, socio-économique ou culturel

La lisibilité du positionnement global du champ vis-à-vis de l'environnement socio-économique est claire, notamment pour la mention *Design*, dotée d'un seul parcours résolument ancré dans le domaine du design et ses multiples facettes.

Les liens avec l'environnement de la recherche et le monde des activités culturelles sont également clairs avec le rattachement des mentions à des unités de recherche et des partenariats déjà existants mais destinés à être renforcés dans la future offre de formation avec les écoles d'arts de la région, voire au-delà de celles-ci.

La dimension internationale s'affiche très inégalement dans les parcours ; cette dimension est d'ailleurs perçue par l'UBM comme un des points faibles auxquels elle s'efforcera de remédier lors du prochain contrat quinquennal. Au sein de la mention *Arts*, on note cependant la dimension volontariste du parcours *Illustration*, avec l'obligation faite aux étudiants de suivre un semestre d'études à l'étranger.

### Traits caractéristiques de l'organisation pédagogique de l'ensemble des formations

Le champ se caractérise indéniablement par une forte spécialisation des parcours.

La professionnalisation prédomine au point que la démarche scientifique s'inscrit de manière cohérente sous forme de méthodes applicatives en recherche-actions. L'organisation pédagogique oscille entre une diversification des modalités pédagogiques pertinente - mises en projets collaboratifs, activités de recherche-action - et une absence d'obligation de stages dans les parcours *Arts plastiques* et *Illustration* de la mention *Arts*, d'autant plus incompréhensible qu'au-delà de son caractère d'obligation nationale réglementaire, il s'agirait d'un atout précieux pour les étudiants. Cette absence génère une disruption dans l'affichage d'une forte professionnalisation.

La démarche scientifique est présente dans le champ mais reste peu lisible, à l'exception du parcours *Arts plastiques* qui prépare aux concours et aux métiers de la recherche. La mention *Design*, qui vise une insertion professionnelle immédiate, bénéficie néanmoins de liens avec la recherche, au niveau régional et international. Pour ce qui concerne le numérique, il faut noter la forte créativité et le haut potentiel en matière d'innovation technologique et digitale des mentions soumises à évaluation.

L'apprentissage des langues, clé d'une véritable internationalisation, varie d'une mention à l'autre : si le master *Arts* fait bien sa place à l'enseignement de l'anglais et de l'espagnol, il est en revanche fort surprenant de noter la très faible présence de l'anglais dans le master *Design* alors que la majorité des publications de ce secteur se font dans cette langue.

### Traits caractéristiques du pilotage de cet ensemble de formations

Il n'est fait mention d'aucune structure de pilotage global au niveau du champ.

Le pilotage des formations *Arts* et *Design* présente le trait commun de réunir des équipes pédagogiques diversifiées composées d'enseignants-chercheurs de la discipline et de professionnels issus du monde socio-économique ; toutes deux ont mis en place un conseil de perfectionnement dont la tenue est inégalement explicitée, accueillant du personnel administratif, des étudiants et des représentants extérieurs, aux fonctions toutes aussi inégalement décrites.

Pour les deux formations, les modalités de contrôle des connaissances sont certes différenciées selon les parcours et connues des étudiants mais le déséquilibre entre contrôles continus et contrôles terminaux, pour le parcours *Arts plastiques* (mention *Arts*) n'est pas expliqué. Les autres parcours de la mention, de même que le master *Design*, sont évalués uniquement en contrôle continu mais ce choix n'est pas davantage expliqué ni justifié.

## Traits caractéristiques des dispositifs d'assurance qualité

Les outils d'assurance qualité se matérialisent, pour l'essentiel, au travers d'enquêtes menées par l'Observatoire des étudiants (OVE) de l'université Bordeaux Montaigne. Des enquêtes ont également été menées auprès des étudiants (mention *Design*). Globalement, le caractère lacunaire des informations fournies sur ce point sème le doute sur la réalité de la prise en compte des dispositifs d'assurance qualité dans le pilotage des formations.

## Synthèse des résultats dans les formations

Au niveau des formations déposées, un autre paradoxe se fait sentir, ici en termes de résultats. Il se manifeste par un écart entre, d'une part, des éléments peu significatifs du pilotage des formations (critiques des étudiants vis-à-vis de déséquilibres dans l'organisation pédagogique) et d'autre part, la constance des flux d'étudiants, qui témoigne de l'attractivité des formations, ainsi que les taux de réussite et d'insertion professionnelle, incontestablement un point fort pour les deux formations expertisées.

# Conclusion

## Principaux points forts

- Un fort positionnement dans le monde socio-économique, du moins pour les deux formations expertisées
- Une diversification attractive de l'offre
- Des équipes pédagogiques équilibrées

## Principaux points faibles

- Un déséquilibre entre les parcours des mentions et leur organisation pédagogique
- Un faible déploiement des outils d'assurance qualité et par voie de conséquence du pilotage
- Un adossement à la recherche globalement peu affiché

## Recommandations

Les formations présentées se révèlent bien pensées en matière de professionnalisation et en lien avec le monde socio-économique, plus spécifiquement dans le domaine du design sous toutes ses formes. C'est pourquoi, dans cette optique qui semble porteuse, l'organisation pédagogique des mentions pourrait s'appuyer plus amplement sur un ensemble d'outils d'assurance qualité, afin de rétablir un équilibre, d'une part entre la professionnalisation et l'adossement à la recherche et, d'autre part, entre les blocs de compétences des parcours et les passerelles possibles entre les mentions. Enfin, une politique d'internationalisation contribuerait à enrichir la professionnalisation. Il ne s'agit évidemment là que d'une petite partie du champ Arts, culture et création, destiné à disparaître au sein de l'UFR Humanités. L'inefficacité du champ a été mise en avant par l'équipe de direction de l'UBM ; les remarques qui suivent concernent donc la future offre de formation ou ce qu'on peut en deviner au sein de la composante Humanités. Une attention prononcée devrait être portée à l'existence de passerelles, dans une logique de rationalisation des coûts (mise en avant par l'UBM dans son rapport d'auto-évaluation) mais aussi de cohérence entre les mentions. Si le champ n'a pas été piloté - de fait aucune instance de pilotage au niveau de la structure globale n'est mentionnée- il n'en a/avait pas moins un caractère thématiquement cohérent et il faudrait veiller à ce que son haut potentiel d'affichage ne se dissolve pas au sein de l'UFR. En dépit des manques évidents soulignés par l'examen de deux mentions mais aussi par l'UBM (faible internationalisation, notamment) les formations qu'il contenait semblent en effet pouvoir servir de tremplin dynamique pour l'ensemble de l'UFR.

## Fiches d'évaluation des formations

# MASTER ARTS

## Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

## Présentation de la formation

Le master Arts de l'Université Bordeaux Montaigne (UBM) a pour objectif principal de former des artistes plasticiens. Il propose des enseignements théoriques et pratiques, appliqués et valorisés par des projets. Le master est composé de trois parcours, différenciés dès la première année : *Arts plastiques*, *Artiste intervenant pratiques artistiques et actions sociales (AIPAAAS)* et *Illustration*. Le parcours *Arts plastiques* est généraliste dans l'approche de son domaine et prépare aux concours en arts plastiques. Les deux autres sont davantage spécialisés par leur domaine d'insertion : *AIPAAAS* forme à la mise en relation et à l'application des arts, quel que soit leur genre, avec le champ social ; *Illustration*, parcours créé récemment, aux métiers du dessin d'illustration. La formation est délivrée en présentiel au sein de l'unité de formation et de recherche (UFR) Humanités, et propose 240 heures d'enseignement adossées à la rédaction d'un mémoire en M1 et en M2.

Cette formation est destinée aux étudiants titulaires d'une licence mention arts, parcours arts plastiques ou design, elle est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) ; son envergure pratique restreint la possibilité de la suivre en formation continue, mais celle-ci est tout de même possible.

## Analyse

### Finalité de la formation

Les objectifs de ce master sont clairement définis et cohérents. Les trois parcours (*Arts plastiques*, *Artiste intervenant pratiques artistiques et actions sociales (AIPAAAS)* et *Illustration*) forment des artistes spécialisés selon une logique de parcours qui correspond à la réalité de l'emploi dans le secteur des arts plastiques aujourd'hui ; un ancrage dans la recherche est maintenu tout au long de la formation afin que cette voie puisse aussi s'ouvrir aux étudiants une fois diplômés.

Les trois parcours sont très différenciés. Ils sont d'ailleurs parfois présentés comme des mentions et, donc des formations à part entière. Ces confusions entre mention et parcours peuvent porter atteinte à la lisibilité du master d'autant que beaucoup de ses enseignements sont issus d'un tronc commun ou de mutualisations.

Pour autant, le master correspond bien aux métiers visés, pour la plupart créatifs et par ailleurs bien identifiés. Les débouchés visés par la formation sont clairement présentés et l'équipe est consciente de la complexité de la tâche qui lui incombe pour les valoriser. Toutefois, il n'est pas fait mention de certification professionnelle.

### Positionnement dans l'environnement

Le master s'inscrit dans une stratégie d'établissement visant à développer un pôle d'enseignement et de recherche en arts (sans plus d'informations). Le positionnement du master vis-à-vis de l'offre de formation en master de l'UBM ou encore de l'UFR (unité de formation et de recherche) « Humanités » n'est pas explicité, ni pensé en termes, par exemple, de passerelles alors que l'UFR compte pourtant des mentions avec lesquelles il serait possible de collaborer, comme Histoire de l'art. Le parcours *Illustration*, récemment créé, est présenté quant à lui comme unique à l'échelle nationale. Il est aussi situé au niveau européen puisqu'il intègre un réseau d'écoles et d'universités étrangères, européennes pour la plupart, spécialisées dans l'illustration (écoles d'art de Nouvelle Aquitaine Pau, Bordeaux en particulier, formation artistiques des universités françaises Aix-Marseille, Rennes 2, Toulouse et Paris 1 notamment).

Le master est en relation avec deux unités de recherche MICA (Médiations, informations, communication, arts) et CLARE (Cultures littératures arts représentations esthétiques), dont font partie les enseignants chercheurs titulaires, notamment par la participation des étudiants de M2 à leurs séminaires, et affiche la volonté de mettre en place une continuité avec le doctorat Arts (*Histoire, Théorie, Pratique*) ce qui est cohérent notamment avec le parcours Arts plastiques qui se veut plus généraliste et articulé à la recherche.

Un lien pédagogique est affiché avec les équipements de la Maison des Arts de l'UBM.

Les liens du master avec le monde universitaire et professionnel sont nombreux. Ils prennent tout d'abord la forme de collaborations avec des personnes (sans plus de précisions quant à leurs modalités, ce qui est regrettable), avec des organismes de diverses natures (des institutions culturelles et des entreprises situées en Nouvelle Aquitaine, toutes en convention) : FRAC MECA, Fabrique Pola, Marché des Douves, Rocher de Palmer, Librairie Mollat, CAPC, Espace 29, CHU, IRFE - Institut Régional de Formation aux Fonctions Éducatives, le Centre d'art contemporain le Bel Ordinaire, à Limoges, le centre de formation POLARIS) ; des écoles d'art et des



universités situées en dehors de la région ; des universités étrangères, en l'occurrence : l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles et l'Université Diego Portales à Santiago du Chili. Les écoles et universités étrangères du parcours *Illustration*, ne sont quant à elles pas mentionnées.

Conformément aux objectifs de ces parcours des professionnels interviennent au sein de chacun d'entre eux, mais les précisions manquent sur les modalités de ces interventions ce qui ne permet pas d'en mesurer la pertinence. Il est par ailleurs surprenant que le poste d'enseignant associé ou invité P.A.S.T (professeur associé en service temporaire) au sein du master ne soit pas mobilisé comme vecteur de liens avec les champs professionnels.

Le master indique que deux accords de partenariats internationaux, en recherche et en enseignement, sont en cours, respectivement avec l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles et l'Université Diego Portales à Santiago du Chili. Le parcours *Illustration* se distingue, dans la mesure où le semestre 3 doit obligatoirement avoir lieu dans l'une des écoles et des universités partenaires situées à l'étranger, ce qui est novateur et positif. L'organisation pédagogique apparaît comme riche mais déséquilibrée à l'échelle des 4 semestres des parcours car plus l'étudiant avance dans la formation plus le volume horaire des enseignements se réduit.

En master 1 au semestre 1 il y a 96 h (30 crédits ECTS- *European Credit Transfer System*) au semestre 2, on compte 54 h (15 crédits ECTS) ainsi que la rédaction d'un mémoire court (15 crédits ECTS). En master 2 au semestre 3 il y a 78 h alors qu'au semestre 4 il ne reste plus que 12 h d'enseignement (équivalent à 3 crédits ECTS) ainsi que le mémoire développé (27 crédits ECTS).

Les étudiants peuvent effectuer un stage dès le M1. Les enseignements sont répartis équitablement en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) au S1. Les TD deviennent ensuite majoritaires dans les différents parcours. En M2 les heures d'enseignements sont moindres. Des CM demeurent au S3 et au S4 à hauteur de 8h/enseignement pour le parcours *Arts plastiques*. Ils disparaissent complètement dans le parcours *AIPASS*. Le parcours *Illustration* fonctionne différemment. L'année de M1 est plus fournie en enseignements avec quelques CM au S1 et au S2. En revanche, en M2, les étudiants sont invités à se consacrer à leur mémoire, à leur projet et à leur stage. Un séminaire commun à l'ensemble des 3 parcours, lié à la recherche et donné sous forme de CM, demeure toutefois au S4.

Le master est structuré en trois blocs de compétences répartis en UE (unités d'enseignement) et ECUE (Eléments constitutifs d'Unités d'Enseignement) souvent au choix, sauf dans le parcours *Illustration*. Le premier bloc est qualifié de tronc commun questionne dans la mesure où il vise au contraire le champ disciplinaire spécifique de chaque parcours. Il manque les détails permettant de comprendre le contenu pédagogique et ce à quoi renvoie le "commun" dans ce tronc qui dans le cadre du parcours *Illustration* concerne le livre et l'édition (ce qui n'apparaît pas dans les autres parcours). Le bloc compétences transversales, touchant à la méthodologie, aux outils de la recherche et aux langues est quant à lui réellement commun à l'ensemble des étudiants de la mention. Néanmoins, sa composition n'est pas la même d'un parcours à l'autre. Le dernier et troisième bloc comprend les travaux de recherche et les stages des étudiants.

Le master place les fondamentaux disciplinaires lors des semestres impairs afin de réserver les semestres pairs aux travaux personnels et aux stages. Le parcours *Illustration* suit moins cette organisation en première année, où les temps d'enseignement sont homogènes d'un semestre à l'autre. De ce point de vue, la formation n'est pas adaptée pour l'alternance alors que dans certains domaines en Arts cela pourrait intéresser des étudiants. Les enseignements, souvent au choix, sont très diversifiés dans leurs contenus ce qui permet aux étudiants de bien construire leur projet professionnel. Certains apportent les fondamentaux théoriques, pratiques et méthodologiques de leur discipline et domaine d'insertion, notamment celui de la recherche qui est fortement représentée. Le cours de méthodologie, commun aux trois parcours, transmet ainsi les principes éthiques de la recherche scientifique tout en avertissant les étudiants des risques encourus en cas de plagiat - ces derniers pouvant être détectés par le logiciel Compilatio mis à disposition des enseignants et des étudiants. D'autres enseignements suivent une pédagogie de recherche-action par laquelle les étudiants doivent produire un projet en petits groupes avec des étudiants d'autres années et d'autres disciplines ce qui favorise le travail d'équipe et prépare à la vie active - ces projets peuvent en outre être valorisés par des publications auxquelles ils participent de bout en bout. D'autres encore, en M2, sont des séminaires de recherche proposés par l'un des deux laboratoires auxquels sont associés les enseignants titulaires du master. Cette diversité et l'organisation du master permettent ainsi l'autonomisation, la responsabilisation et l'adaptation régulière des étudiants, individuellement ou collectivement, ce qui est particulièrement attendu dans le champ des métiers de création artistique.

Des intervenants extérieurs issus du monde professionnel interviennent. La dimension professionnalisante est bien intégrée grâce aux stages et aux projets amenés par les TD, mais les stratégies pédagogiques pour favoriser l'insertion professionnelle sont différentes d'un parcours à l'autre. Ainsi, les stages ne sont pas obligatoires pour les parcours *Arts plastiques* et *Illustration*, contrairement aux normes officielles. En effet, l'article 11 de l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié par arrêté du 30 juillet 2018 et du 27 novembre 2020 stipule que « l'expérience en milieu professionnel, telle que définie au présent article (11), est obligatoire en licence professionnelle et en master ». Le stage est, en revanche, obligatoire pour le parcours *AIPASS*. Dans les parcours *Arts plastiques* et *Illustration*, un ou plusieurs enseignements sont favorisent néanmoins l'insertion professionnelle immédiate et plusieurs

intervenants extérieurs, des professionnels, assurent le relais entre théorie et pratique. Cette dimension est moins forte dans le parcours *Arts plastiques* qui vise plutôt à préparer aux concours ou aux métiers de la recherche.

Les cours dispensés ont pour but d'apporter des connaissances conceptuelles, contextuelles et pratiques qui doivent trouver leur application dans des projets concrets, d'où l'importance de la relation entre la théorie et la pratique dans cette formation. Si ces projets sont liés à des réalisations professionnalisantes valorisées dans l'espace public (et pas seulement destinées à l'espace pédagogique), on peut toutefois regretter que l'articulation entre théorie et pratique n'apparaisse clairement qu'au premier semestre (S1).

Les cours de langues, anglaise et espagnole, sont appliqués au domaine de chacun des parcours du master. Concernant l'international le semestre 3 doit obligatoirement être effectué à l'étranger dans le parcours *Illustration* explique l'absence de détails sur les enseignements au niveau de la maquette. Ce dispositif est envisagé à l'avenir pour les deux autres parcours et ce même si l'ouverture et l'encouragement à la mobilité - des points essentiels dans les champs de la culture et des arts-, semblent compliqués à mettre en place pour un parcours généraliste comme *Arts plastiques* qui recense des effectifs étudiants importants.

Outre les compétences informatiques attendues en master où elles sont souvent appliquées à la recherche documentaire et à l'espace numérique de travail fourni par l'UBM, ce master accorde une place spécifique, car appliquée à ses domaines propres, au numérique, avec l'enseignement de différents logiciels de traitement de l'image et de captations d'images ou de sons. Le parcours *Arts plastiques* va plus loin encore en prévoyant l'acquisition de savoir-faire pour la conception de site-web.

La formation est attentive aux demandes de VAE (validation des acquis d'expérience).

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est conséquente et solide à l'échelle des trois parcours de la mention. Elle est constituée à parts égales d'enseignants-chercheurs titulaires (6 PR et 11 MCF – maître de conférences - + 1 PRAG - professeur agrégé) et d'intervenants extérieurs qui sont des professionnels des métiers d'insertion du master. Elle comporte également un PAST (professeur associé en service temporaire) dont le poste de consultante culturelle mériterait d'être décrit. Cela en fait une équipe diversifiée et adaptée aux objectifs. Les cours dispensés par les uns et les autres sont distingués en termes de blocs de compétences. Quant aux responsabilités de mention et de parcours, elles ne sont pas décrites ou expliquées, en termes de répartition des tâches ou des missions, par exemple, ce qui est dommageable à l'expertise du dossier.

Un conseil de perfectionnement existe au sein du master. La régularité de la tenue de ce conseil n'est pas précisée. Le conseil est composé des enseignants-chercheurs titulaires de la mention, de trois représentants administratifs, de quatre étudiants et de cinq représentants extérieurs, aux fonctions d'ailleurs inégalement décrites, dont deux semblent être en poste à l'UBM alors qu'il est attendu un véritable regard issu de l'environnement professionnel pendant ces temps de bilan. Aucun compte-rendu de réunion de ce conseil ne permet d'apprécier le rôle qu'il joue au sein de la formation et sa conformité avec les recommandations.

Les modalités de contrôle des connaissances MCC de l'université sont bien présentées mais non précisées concernant le master en fonction des différents enseignements. Seul un tableau général est présenté. Le parcours *Arts plastiques* se caractérise en majorité par le contrôle terminal ce qui est curieux pour une discipline où la progression des acquisitions peut compter tout autant que le résultat final mais s'explique néanmoins par la préparation aux concours et l'initiation à la recherche qui imposent des contenus plus théoriques que dans les deux autres parcours. Ceux-ci ont adopté en revanche le régime du contrôle continu.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les flux d'étudiants, l'attractivité de la formation, les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle sont renseignés indirectement, par un renvoi aux annexes du dossier d'autoévaluation, pouvant laisser croire que l'équipe pédagogique ne s'en saisit pas pour le pilotage. Ces données ne sont pas analysées, interprétées ou encore rapportées aux trois parcours. De même, on ignore si le bilan des conseils de perfectionnement est bien pris en compte.

Le recrutement du master se fait sur dossier pour les parcours *Arts plastiques* et *AIPASS*, sur dossier puis entretien pour le parcours *Illustration*, selon un calendrier spécifique à chaque parcours. Ce processus n'est pas détaillé. Les effectifs de la formation sont constants (une cinquantaine d'étudiants) et ne souffrent pas de baisse significative pour le passage du M1 au M2. Il y a au contraire très peu de réorientations. Pour autant, les lacunes du dossier d'autoévaluation sur le dispositif d'assurance qualité – qui n'est pas commenté – sont ici surprenantes et pourraient refléter l'absence d'une politique de développement et de renouvellement au long terme.

Les résultats des enquêtes de satisfaction ne sont pas explicités mais les fichiers en annexe sont marqués par des retours mitigés concernant l'équilibre entre les dimensions théorique et professionnelle, la place accordée aux stages, les liens entre la formation et le monde professionnel extérieur ou encore la préparation aux

techniques de recherche d'emploi. Autant d'éléments qui ne sont pas pris en compte par l'équipe pédagogique dans son auto-évaluation.

### Résultats constatés

Le taux de tension du master n'est pas indiqué, si bien qu'il n'est pas possible de déterminer son attractivité. Les effectifs du master, entre 2016 et 2020, comptent en moyenne, pour chaque année, autour de 50 étudiants. Ils sont donc stables. La double sélection du parcours *Illustration* et sa rareté en font un parcours plus attractif que les deux autres. Des taux d'insertion sont disponibles pour deux promotions différentes. Ils sont dans des documents en annexe produits par l'UBM. Ces résultats d'enquête plus large ne sont pas synthétisés ou analysés. Ici encore, l'équipe pédagogique manque de regard auto-évaluatif, voire prospectif. Il en ressort cependant que les diplômés de 2016 présentent un taux d'insertion de 85 % deux ans après l'obtention du M2, pour la plupart en CDI (contrat à durée indéterminée) ou en CDD (contrat à durée déterminée). La moitié d'entre eux ont poursuivi leurs études après la fin de la formation puis se sont insérés ensuite dans le domaine de l'enseignement. Pour les diplômés de 2017, le taux d'insertion professionnelle, descend curieusement à 63% , bizarrement sans être analysé par l'équipe pédagogique. Le dossier d'autoévaluation indique néanmoins que 4 à 5 étudiants poursuivent leur formation en doctorat chaque année, un chiffre élevé compte tenu du peu de débouchés dans ce domaine et du nombre d'inscrits dans la formation, mais qui traduit aussi l'ancrage dans la recherche du parcours *Arts plastiques*. Ce parcours a, par ailleurs, de très bons résultats pour ce qui concerne la préparation à l'agrégation d'arts plastiques.

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une pédagogie basée sur l'application et les projets avec incitation à la recherche action
- Des parcours innovants aux niveaux national et international
- Des intervenants du monde professionnel
- Une solide préparation à l'agrégation d'arts plastiques
- Une présence significative du numérique en arts
- Un ancrage dans le monde socioéconomique et culturel de la région

### Principaux points faibles :

- L'absence de stage obligatoire dans deux des trois parcours
- L'absence de tronc commun à l'ensemble des trois parcours
- Le manque de clarté dans les régimes de contrôle de connaissances
- Un dossier lacunaire et un manque de regard critique au niveau de l'auto-évaluation

### Analyse des perspectives et recommandations :

Le master Arts de l'Université Bordeaux Montaigne propose trois parcours aux identités fortes et aux objectifs d'insertion professionnelle nettement distincts. Il présente de nombreux points positifs : son ancrage dans la recherche, son dialogue avec des professionnels extérieurs et des institutions culturelles de la région, ses projets à l'international, son approche innovante du numérique en arts, son écoute des besoins de formation dans de nouveaux secteurs comme l'illustration (notamment la BD). En revanche, la cohérence au niveau de la mention Arts, démontrée par des caractéristiques communes au niveau de la structuration des enseignements et des pédagogies employées, mériterait d'être étendue au niveau, par exemple, des régimes d'évaluation mais aussi d'un véritable tronc commun qui reste à construire.

Au niveau des parcours, il conviendrait de préciser davantage les contenus pédagogiques afin de valoriser le parcours Arts plastiques.

Le fait d'envisager des stages et/ou des semestres à l'étranger obligatoires est particulièrement intéressant pour l'attractivité de la formation et l'insertion des étudiant.e.s. Il conviendrait sans doute de prendre davantage en compte les enquêtes et les données produites par l'UBM, de préciser les responsabilités dans la formation et de considérer enfin l'environnement pédagogique immédiat, à savoir les autres masters de la composante concernées elles aussi par un domaine artistique.

# MASTER DESIGN

## Établissement(s)

Université Bordeaux Montaigne

## Présentation de la formation

Le master *Design* de l'Université Bordeaux Montaigne est rattaché à l'UFR (unité formation recherche) « Humanités » et se compose d'un seul parcours. La formation, en deux ans, a été créée en 2015 pour le M1 (master 1) et 2016 pour le M2 (master 2) et vise à former les étudiants aux outils et aux conceptions du design afin de les insérer professionnellement dans des métiers liés aux industries créatives (de l'audiovisuel aux jeux vidéos en passant par les métiers du numérique).

La formation est sélective (une vingtaine d'étudiants par niveau) et se déroule à Pessac, exclusivement en présentiel. Elle est ouverte à des diplômés de licence arts ou encore communication ; elle est également ouverte à l'alternance en M2 depuis 2017.

La formation allie des contenus théoriques mais surtout pratiques. Le dernier semestre du M2 est consacré à un stage obligatoire et à la rédaction d'un mémoire de recherche.

## Analyse

### Finalité de la formation

La formation a pour objectif de former de futurs professionnels ayant des compétences à la fois techniques et réflexives ; les métiers visés sont designer graphique, industriel ou sensoriel, ainsi que designer de produit, de services, d'espace, et donc potentiellement scénographe concepteur lumière. Les champs d'application visés sont ceux des nouvelles technologies envisagées depuis les nouvelles pratiques et usages immersifs et collaboratifs notamment, et permettent de couvrir à la fois les enjeux de la conception graphique, la conception et la réalisation de produits et services, ainsi que l'élaboration de nouveaux modes de conception et process. Les enseignements, à dominante pratique, sont en adéquation avec les objectifs qui visent à développer des connaissances dans la gestion de projet et des compétences techniques liées à la maîtrise des phases de projet en design. La dimension professionnalisante de la formation est centrale, et selon la nature des entreprises intégrées par les étudiants, ils développeront des profils variés (graphisme, chef de projet, conseiller en design).

### Positionnement dans l'environnement

La formation est professionnalisante et collabore avec de nombreuses entreprises de son secteur d'activité à l'échelle locale et nationale, ce qui ouvre des perspectives concrètes d'emploi aux futurs diplômés.

De plus, le master est aussi en lien avec les associations du numérique et avec les collectivités territoriales à l'échelle locale et régionale. Cette stratégie de partenariat dynamique permet d'accompagner activement les étudiants dans leur recherche de stage et d'alternance.

Au niveau de la recherche, le master profite de séminaires organisés par le laboratoire Médiations, informations, communication, arts (MICA) et le laboratoire Artes (Atelier de Recherches Transdisciplinaire Esthétique et Sociétés). Une place centrale est donnée à la recherche-action. La recherche projet en design s'articule autour de la R&D (recherche et développement/technologie) des entreprises partenaires (Thalès, Immersion, Orange, Alogia) dont certains responsables font partie du séminaire « design thinking ». A l'échelle locale, on peut aussi noter la mutualisation d'enseignements avec le master Arts Plastiques - approche pratique et méthodologie de la recherche - en outre, 60h d'enseignement sont prises en charge par l'ENSAM (école nationale supérieure des arts et métiers) Paris-Tech Talence pour l'approche projet en ingénierie.

Le diplôme est adossé au Laboratoire des pratiques Innovantes en Design (LID), « Learning lab expérimental » issu du programme de recherche de la Région Nouvelle Aquitaine, et de l'Unité d'Evaluation « Atelier de pratiques créatives et collaboratives ». Il s'appuie sur des projets menés par des partenaires locaux : Thalès, Bordeaux métropole, CG33 et Immersion, société avec laquelle l'objectif est de poursuivre le LID par le dépôt

d'un LabCom. Depuis 2016, il est également adossé au CIS (centre d'innovation sociétale) Design et Media Lab ce qui permet aux étudiants des expérimentations terrains et des missions professionnalisantes.

Ces partenariats, adossés à la maquette pédagogique, favorisent l'insertion professionnelle des étudiants en créant un lien direct et ancré dans l'actualité du secteur socioéconomique auquel ils se destinent. Dans un secteur d'enseignement largement préempté par les écoles d'enseignement supérieur privé, le master Design propose une formation concurrentielle et attractive par la proposition de partenariats permettant des modalités d'enseignement et de recherche cohérent avec le cœur de métier.

A l'échelle nationale, le master fait partie des 6 universités qui proposent une formation en Design à ce niveau. Elle fait face à une situation de concurrence avec l'enseignement supérieur privé. Le master a fait le choix une attention particulière portée au sociétal dans le sens où il prend en compte les nouvelles pratiques, les évolutions culturelles et les questions de société. Elle est axée sur l'hypercontemporain, d'où la présence de l'anticipation comme compétence spécifique développée.

A l'échelle internationale, un partenariat avec l'Université de Montréal permet chaque année à un étudiant de M2 d'intégrer l'École de Design de cette ville. Un projet de partenariat avec la Sapienza à Rome est en cours. Toutefois, si l'Université de Montréal est engagée dans une expérience pédagogique immersive et collaborative qui est éminemment positive, cette expérience ne concerne qu'un nombre infime d'étudiants et la dimension internationale est au total peu mobilisée alors que le Design prospère dans cette dynamique. La stratégie internationale demanderait donc à être définie et structurée. Pour l'heure, la formation se développe uniquement sur le plan régional malgré des partenariats avec des entreprises qui rayonnent au niveau national. En dehors de ce léger déséquilibre, on peut souligner le bon positionnement de la formation.

### **Organisation pédagogique de la formation**

Les enseignements sont principalement donnés sous forme de travaux dirigés (TD) avec en M1 quelques heures de cours magistraux (CM).

L'organisation pédagogique est déséquilibrée entre le M1 et le M2, d'une part parce que la pratique occupe beaucoup plus de place que la théorie et d'autre part parce que les étudiants ont des volumes horaires de plus en plus réduits au fur et à mesure de la formation. Au niveau du M1 on retrouve, et c'est important, quelques heures de cours magistraux (CM) qui témoignent de la place des enseignements théoriques au premier semestre S1 notamment, avec des perspectives culturelles, esthétiques et économiques. L'ensemble est donc varié et couvre les problématiques du domaine de formation. L'ancrage théorique attendu en master est développé surtout pendant ce S1 avec un large spectre disciplinaire autour de la notion de design : histoire et culture, économie, anthropologie, psychocognition, esthétique, pratique et initiation à la recherche. Si la formation insiste sur le caractère relativement récent de la discipline, son histoire et ses théories critiques sont aujourd'hui alimentées largement et peuvent être au cœur de l'enjeu de la recherche au-delà du semestre 1.

Une des particularités et forces de la formation tient à la place dévolue aux stages : 3 mois en M1 et 6 mois en M2 (par l'alternance notamment). De manière assez cohérente, le parcours pédagogique du diplôme progresse de plus en plus vers la pratique en accentuant au fil des semestres ses liens avec le monde socioéconomique. Cette approche est pertinente, malgré le déséquilibre qui se crée entre théorie et pratique ainsi que dans l'organisation du travail demandé aux étudiants.

Le master 2 est véritablement en alternance et repose sur la valorisation de la formation en milieu professionnel par un emploi du temps distinct selon les semestres avec une montée en charge progressive de la présence en entreprise entre les deux semestres 1 et 2. Par ailleurs, le master recrute tous les ans par la VAE (validation des acquis d'expérience) en master 2, ce qui témoigne de l'attractivité du diplôme et de sa spécialisation qualifiante.

Les enseignements théoriques occupent une place moindre surtout en M2, cela pourrait entraver la poursuite d'études en doctorat. Il est regrettable que le dialogue avec la recherche soit si peu présent (le dossier ne mentionne ni colloques, ni journées d'études etc).

Le supplément au diplôme est cohérent, les crédits d'enseignement également. La faible place de l'anglais (par exemple, 12 heures au S1 pour 1 crédit) est cependant problématique. Elle rejoint la question du développement à l'international, pas assez présent au sein de la formation.

L'approche par compétences est claire quant aux objectifs et à la méthode : c'est par le projet que les connaissances et compétences se structurent. Chaque semestre engage une approche projet qui permet une montée en compétence structurée et cohérente puisque les Unités d'Enseignement (UE) sont coordonnées



avec les projets. Chaque projet est inscrit dans les modalités de la recherche-action dont les enjeux thématiques sont traités en séminaires avec le laboratoire MICA.

Les perspectives économiques et juridiques sont clairement identifiées et structurées dans le cadre de TD (travaux dirigés). Toutefois, les connaissances liées à la spécialité ne sont pas clairement présentées.

La formation étant adossée au LID (laboratoire des pratiques innovantes en design) régional, elle bénéficie de l'accès et de l'usage des technologies permettant notamment des pratiques collaboratives intégrées à la pédagogie, dans le cadre d'un projet de groupe à distance avec l'Université de Montréal. Les modalités pédagogiques sont cohérentes avec la pratique des enseignants-chercheurs de l'équipe qui intègrent leurs travaux sur les pratiques collaboratives et immersives au cœur de leurs enseignements.

L'évaluation se fait en contrôle continu. Le pilotage de chaque Unité d'Enseignement (UE) est associé à un professionnel intervenant et repose sur l'identification d'une compétence dédiée. Par ailleurs, trois UE sont éliminatoires en M2 : le stage, le projet professionnel et le mémoire de recherche puisque ce sont les travaux issus de ces UE qui valident les compétences professionnelles revendiquées par la formation en vue de l'insertion des diplômés.

### **Pilotage de la formation**

L'équipe pédagogique est structurée de façon cohérente entre 4 Maîtres de Conférences (MCF) en Design et en Sciences de l'Information et de la Communication, 2 PR (professeur) et des ingénieurs de recherche. Les enseignants issus de Design et en Sciences de l'Information et de la Communication, étant majoritaires, les objectifs de la formation ressortent clairement ; d'autres enseignants sont issus d'horizons différents ce qui permet à la discipline du design de dialoguer fructueusement avec des approches qui lui sont complémentaires : psychocognition, sémiotique, esthétique. Les intervenants extérieurs sont des professionnels dont l'expertise est identifiée et reconnue. L'équipe se soucie de l'insertion professionnelle de ses étudiants. Elle organise, par exemple, chaque année, un forum des métiers et anime en continu un site internet où une place est faite aux étudiants.

Un bémol, toutefois : 85% de l'équipe pédagogique est masculine ce qui n'est pas très encourageant en matière de parité.

Comme dans beaucoup d'établissement, l'équipe est entravée par le manque de moyens nécessaires à l'ambition d'une formation professionnelle en Design. Structurellement, il faut des espaces et des salles spécifiques et dédiées.

Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement ; il est composé d'enseignants chercheurs, de professionnels intervenants, d'anciens étudiants et étudiants en cours de formation, d'acteurs locaux et du responsable de la FrenchTech Bordeaux. Faute d'informations, il n'est pas possible de savoir si ce conseil joue pleinement son rôle.

Tous les enseignements sont évalués en contrôle continu, et les modalités en sont connues des étudiants. Les travaux concernent des dossiers ou des prototypes. Une majorité d'UE est soumise au régime de la session unique ce qui peut sembler contradictoire avec la modalité de contrôle continu qui suppose que plusieurs évaluations soient organisées dans le cours au fil du semestre.

### **Dispositif d'assurance qualité**

Les retours des étudiants dans le cadre de l'enquête de satisfaction sont quasiment unanimes sur le déséquilibre perçu entre les apports théoriques de la formation et leurs activités en entreprise. De manière surprenante, rien ne permet de savoir si l'équipe pédagogique entend revoir l'organisation des contenus de la formation afin d'y remédier.

Les informations qui manquent sur le conseil de perfectionnement sèment le doute quant à la prise en compte des dispositifs d'assurance qualité dans le pilotage de la formation.

L'Université met en place un ensemble de dispositifs permettant de suivre les cohortes de leur entrée en formation jusqu'à leur insertion professionnelle, par ailleurs la formation a également mis en place de son côté des outils permettant aux étudiants de communiquer sur leur insertion et de tisser un réseau professionnel des anciens diplômés (via LinkedIn notamment). La professionnalisation et l'accompagnement dans la construction du projet professionnels sont incontestablement les points forts de la formation.

La Cellule d'Aide au Pilotage de l'Université de Bordeaux Montaigne travaille sur la base d'une charte et d'un processus clairs pour établir une enquête annuelle sur l'évaluation des formations ; ces enquêtes sont précises et analysées. L'auto-évaluation repose donc sur la mise en place de plusieurs dispositifs, notamment une

enquête de satisfaction annuelle interne sur les contenus des deux années de la formation. Un document de références sur les attentes pédagogiques et professionnelles est par ailleurs accessible sur l'intranet de la formation.

Toutefois le taux de retour à cette enquête est peu représentatif, de l'ordre de 25% en moyenne, et aucune analyse des résultats ne figure par ailleurs dans le dossier d'autoévaluation de la formation. Pourtant, ces retours sont très négatifs : 60% des étudiants enquêtés ne recommanderaient pas, et 70% la jugent mauvaise voire très mauvaise. Toutefois, seuls 26% des étudiants ont répondu, il convient donc de relativiser la valeur des résultats de l'enquête.

### Résultats constatés

La formation est sélective et accueille une vingtaine d'étudiants par niveau, sur 80 à 120 candidatures annuelles. Elle est sélective et retient entre 16 et 18 étudiants en M1 et entre 22 et 24 en M2. Cette augmentation d'une année sur l'autre s'explique par l'intégration des VAE en M2. Elle rencontre - comme pour beaucoup de formations pratiques en arts et en ingénierie appliquée - d'importants problèmes d'infrastructures (bâtiminaire) ce qui explique qu'elle recrute moins d'étudiants que dans les premières années.

Les admissions en M1 se font sur dossier et entretien ; en M2 pour les mobilités entrantes elles se font sur dossier motivé par le projet de l'étudiant et la cohérence de poursuite de la formation.

D'après les chiffres fournis pour les années 2017 et 2018, la formation connaît un excellent taux de réussite, en M1 (100%) mais à relativiser en M2 (50% et 85%). Ces taux ne sont ni analysés ni commentés.

En cas de réorientation, les étudiants peuvent se tourner vers le master Arts Plastiques ce qui est rendu possible par la mutualisation des enseignements entre les deux formations.

Les étudiants diplômés sont par exemple recrutés en tant que chef de projet en design, designer d'innovation sociale ou designer manager / strategic designer.

Les dispositifs mis en place pour accompagner tout au long des deux années de formation les étudiants dans les réalités socio-professionnelles du secteur, mais aussi pour promouvoir les parcours des anciens étudiants sont cohérents avec l'insertion professionnelle immédiate, objectif premier de la formation. Toutefois, les documents fournis sont parfois incohérents et manquent de clarté à ce stade.

Dans le document réalisé annuellement par la Cellule d'aide au Pilotage de l'Université Bordeaux Montaigne sur la base d'une charte d'évaluation dont les objectifs et la méthode sont clairs, le taux pour la promotion 2016, sortie en 2018 est de 80% d'insertion professionnelle répartis entre des statuts de travailleurs indépendants et en CDI (contrat à durée indéterminée) majoritairement. Les étudiants s'insèrent dans un secteur cohérent avec la formation qu'ils ont suivie. Ces données particulièrement encourageantes viennent contrebalancer les résultats négatifs de l'enquête de satisfaction. 7% des étudiants sont en poursuite d'études ce qui positif et témoigne d'une place laissée à la poursuite en doctorat (1 à 2 étudiants par an poursuit son travail de recherche en thèse).

## Conclusion

### Principaux points forts :

- Une formation attractive
- Une professionnalisation effective
- Une équipe pédagogique équilibrée
- Des contenus actualisés en fonction des exigences du secteur professionnel
- Un partenariat international prestigieux

### Principaux points faibles :

- Déséquilibre entre théorie et alternance en entreprise
- Un manque de liens avec des événements scientifiques
- Des problèmes bâtimentaires et d'infrastructures pour les travaux pratiques

- Un dossier d'auto-évaluation lacunaire (pas de retours sur le conseil de perfectionnement, des données pour l'assurance qualité ni commentées ni analysées)

### **Analyse des perspectives et recommandations :**

Le master Design de l'Université Bordeaux Montaigne propose une formation nettement orientée vers la professionnalisation et l'insertion de ses étudiants. Le Design y est envisagé depuis le projet et la pratique ; les relations partenariats permettent des projections à l'échelle des étudiants sur leur territoire de vie. La progression pédagogique permet d'acquérir des compétences novatrices et des connaissances ouvertes au dialogue que peut entretenir le design avec d'autres disciplines. Les approches y sont donc diversifiées et la professionnalisation réelle, comme en témoigne le taux d'insertion à l'issue du diplôme.

Toutefois, la formation porte des ambitions légitimes et importantes qui vont demander d'envisager un développement et une pérennisation d'espaces dédiés notamment aux workshops et au stockage des matériaux et de projets. L'impact de ces enjeux techniques sur la pédagogie est important mais les trois points centraux à envisager sont le développement du rapport à l'international, le rééquilibrage entre théorique et pratique sur l'ensemble des 4 semestres d'enseignement et la place occupée par la recherche puisque ce qui distingue le master Design d'une formation équivalente au sein d'un établissement privé est précisément son positionnement au sein de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR). La structuration de l'équipe pédagogique pourrait laisser envisager une poursuite en 3ème cycle dans le cadre de thèses CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) plus nombreuses mais la formation, si elle intègre la recherche dans ses pratiques d'enseignement, semble déconnectée des activités de la recherche qui pourraient la faire rayonner aux plans national et international.

La formation gagnerait à développer son rapport aux structures de recherches et aux entreprises nationales ainsi qu'à l'international encore trop peu présent.

Les dispositifs d'assurance qualité tel que le conseil de perfectionnement ne semblent pas jouer pleinement leur rôle. Le dossier d'auto-évaluation, rédigé dans une rhétorique abstraite et généraliste, laisse penser que la formation ne dialogue pas beaucoup avec le public alors même que le design s'articule à des éléments sociétaux importants.

Le positionnement dans l'environnement, à l'échelle locale, est très positif mais la formation va devoir développer ses liens avec le monde socioéconomique à l'échelle nationale et internationale si elle ne veut pas courir le risque d'une saturation du territoire à court terme.

Les résultats négatifs de l'enquête de satisfaction menée auprès des étudiants suggèrent une vision pédagogique tournée exclusivement vers l'insertion professionnelle alors que les étudiants sont en demande d'acquisition de connaissances théoriques autour du design afin d'alimenter leurs pratiques. Ces attendus sont, en effet, légitimes pour un niveau master.



## Observations de l'établissement



Présidence

Date: Pessac, le 21 septembre 2021

Monsieur le Président de l'Université Bordeaux Montaigne

à

Monsieur le Président du HCERES

**Objet : Observations de l'Université Bordeaux Montaigne sur les quatre rapports d'évaluation par champ du 2<sup>ème</sup> cycle**

Monsieur le Président,

Je remercie le comité d'experts qui a analysé, de manière minutieuse et pertinente, les éléments de bilan des formations de 2<sup>ème</sup> cycle fournis par l'Université Bordeaux Montaigne. Le travail de ce comité a été compliqué par la disparition des champs d'évaluation proposés lors de la précédente accréditation, ainsi que par l'absence de huit des trente-deux dossiers d'auto-évaluation de master qui n'ont pas été transmis dans les temps. Mon équipe et moi sommes particulièrement reconnaissants aux experts d'avoir accepté de travailler dans ces conditions. Au moment de construire puis de mettre en œuvre la nouvelle offre de formation pour la période 2022-2027, les rapports par champ nous permettront d'éclairer les choix collectifs qui sont encore à faire en matière de pilotage des formations. De leur côté, les retours détaillés par mention, communiqués immédiatement aux équipes de formation, sont particulièrement utiles à la finalisation des fiches d'identité par mention attendues aux premiers jours du mois d'octobre.

Je tiens à rappeler que ce travail s'est déroulé dans un contexte marqué par la crise sanitaire ainsi que par un mouvement important de contestation de la loi de programmation de la recherche qui s'est traduit par la volonté exprimée par plusieurs composantes de l'université de ne pas déposer le dossier de bilan des formations. L'auto-évaluation s'est déroulée également dans un calendrier très contraint qui a vu les équipes de formation travailler en même temps à l'auto-évaluation et à la construction de la nouvelle offre de formation, tant pour les formations de 1<sup>er</sup> cycle que de 2<sup>ème</sup> cycle. Ce calendrier est particulièrement défavorable pour les équipes de formation de master qui ne disposent actuellement que d'un mois pour tenir compte des recommandations faites par les experts afin de finaliser leur projet.

Comme vous m'y invitez, je souhaite formuler quelques éléments de réponse aux remarques contenues dans les rapports. Par souci d'efficacité et dans la mesure où l'université ne souhaite pas maintenir la structuration par champ, mes observations portent simultanément sur les quatre rapports en pointant les remarques récurrentes. Ces récurrences sont un élément marquant de la lecture de ces rapports, signe que les champs n'ont pas permis aux groupes de formation qu'ils recouvraient de se distinguer clairement.

La première observation porte précisément sur les champs. Les quatre experts ont pu vérifier qu'ils n'ont pas eu d'existence et semblent comprendre les raisons de leur abandon. Ils nous alertent à raison sur deux points : la reproduction au sein des UFR des difficultés relevées dans les champs ; l'affaiblissement potentiel du champs Arts, culture et création qui était le plus avancé dans la construction d'un pôle à l'identité reconnue. La première difficulté, liée au déficit global de pilotage des formations, est bien identifiée et notre équipe a fait du travail sur la gouvernance et le pilotage des formations – travail déjà entamé – une des priorités de son programme. La seconde de ces difficultés pourra être levée au sein de l'UFR Humanités. Cela sera facilité par l'inscription de toutes les formations de cet ancien champ au sein de cette même UFR. La montée en puissance des UFR dans le pilotage ne préjuge par ailleurs pas de la structuration finale des formations. Ce sont des points dont il est prévu de discuter collectivement.

Le travail sur la gouvernance et le pilotage des formations permettra d'atténuer certaines des autres difficultés récurrentes relevées, au premier rang desquelles le faible déploiement des dispositifs d'assurance qualité. Ces dispositifs souvent mal décrits dans les dossiers par mention – ce qui accentue l'effet de manque – comprennent les conseils de perfectionnement qui sont plus présents et actifs que ne le laissent penser les rapports (une enquête récente en fait clairement état). Un travail de systématisation et de formalisation sera néanmoins rapidement mené et les conseils de perfectionnement seront redynamisés dans le cadre du travail sur le pilotage. Les dispositifs comprennent aussi l'évaluation des enseignements, point crucial du pilotage, avec l'objectif que les enquêtes déjà existantes (CAP) soient mobilisées par les formations et prises en compte pour développer leurs dispositifs propres. Cela passe notamment par un travail de diffusion et d'accompagnement à l'analyse des matériaux qui concerne plus globalement toutes les enquêtes menées et les données produites par la CAP. Différents tableaux de bord ont été produits en ce sens au cours des mois précédents et d'autres sont en cours de construction, notamment pour accompagner le dialogue de gestion consacré aux formations qui sera expérimenté dès février 2022.

Concernant le suivi des formations, l'internationalisation est probablement le domaine qui pâtit le plus, dans les dossiers, de l'absence de données construites à l'échelle des mentions. C'est un domaine pour lequel notre université a fait récemment d'importants efforts. Notre Direction des relations internationales a en effet accompagné ces dernières années les équipes de formation désireuses de s'ouvrir aux échanges internationaux en leur présentant les perspectives de développement et les opportunités en matière de relations internationales. Ce travail a fait nettement progresser le nombre de formations internationales diplômantes et sera renforcé dans les années qui viennent.

Pour les masters moins internationalisés mentionnés dans le rapport, nous proposerons à leurs responsables de travailler en étroite collaboration avec l'équipe des relations internationales afin d'identifier les pistes d'internationalisation cohérentes avec leur stratégie. Ces masters pourraient initier leur internationalisation en s'appuyant sur les opportunités proposées par l'université dans le cadre des accords existants (plus de 500 à travers le monde) et en relayant mieux, auprès des étudiants souhaitant faire une mobilité internationale, les campagnes de communication institutionnelle. L'intégration d'une mobilité obligatoire dans les cursus, y compris sous forme de mobilité hybride, pourra également répondre à cet objectif. Enfin, l'internationalisation des cursus de 2<sup>ème</sup> cycle constitue un objectif fort de la nouvelle offre de formation qui permettra de passer de la « mobilité occasionnelle » à des stratégies de mobilité plus systématiques tout en tenant compte de l'identité de chaque master.

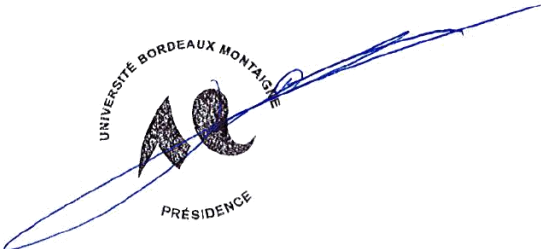
Pour revenir à la structuration des formations, une remarque récurrente porte sur l'absence ou la faible visibilité des mutualisations et passerelles entre mentions et au sein des mentions. A nouveau, les premières sont plus nombreuses que ne le laissent penser les dossiers - beaucoup de parcours, particulièrement dans les formations qui concernent des langues ou aires culturelles, reposent sur de tels dispositifs. Les passerelles quant à elles sont un chantier qui accompagne celui sur les blocs de

compétences entamé lors de la construction de la nouvelle offre de formation et prévu pour être mené à terme au cours de l'accréditation à venir. Les remarques constructives qui ont été faites à ce sujet nous seront très utiles.

Je souhaite également faire une observation sur l'équilibre entre recherche et professionnalisation dont il a été souligné qu'il est inégalement atteint au sein de nos formations. La lettre de cadrage du 2<sup>ème</sup> cycle insiste sur cet équilibre en refusant la dichotomie entre masters pro et masters recherche encore très présente dans les esprits de nos collègues, en rendant à nouveau obligatoire (sous forme d'UE créditant des ECTS) les expériences en milieu professionnel, dont les stages, dans toutes les formations, en insistant enfin sur la mise en visibilité des apports de la recherche à la formation dès le 1<sup>er</sup> cycle. Plusieurs de nos formations ne pouvant pas garantir que des stages classiques soient accessibles à l'ensemble des étudiants dans le bassin d'emploi régional (par exemple en sciences du langage, traduction ou philosophie ...), la lettre de cadrage prévoit que les expériences en milieu professionnel puissent se faire sous la forme de stages dans les laboratoires de recherche ou sous la forme de projets tutorés de groupe.

Ma dernière observation concerne trois formations qui ont suscité plus de questionnements que les autres : « Études sur le genre », « Études culturelles », « Sciences des religions et sociétés ». Ces trois formations, qui ne sont pas construites autour de champs disciplinaires reconnus en France, n'ont pas les mêmes facilités que les autres à entrer dans les cadres de l'évaluation et sont portées par des enseignants issus de départements et de composantes multiples, moins à même de les soutenir. Elles attirent néanmoins de nombreux étudiants provenant de tout le territoire, et notre établissement y est particulièrement attaché. Nous envisageons de soutenir prochainement un master d'Études sur la guerre qui renforcera notre offre dans des domaines rares ou encore exploratoires. Les remarques qui ont été formulées nous invitent à leur prêter une attention particulière et à mieux penser leur insertion au sein des futures instances de pilotage.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.



UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE  
PRÉSIDENT

Lionel LARRÉ  
Président de l'Université Bordeaux Montaigne

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)